



# LE NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LA SACEM

## LES NOUVELLES REGLES





# FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

CONCERTS ET  
SPECTACLES DE  
VARIÉTÉS

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

## Forfaits HT par manifestation

Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue	Montant du budget des dépenses TTC							
	Jusqu'à 1000 €		Jusqu'à 1500 €		Jusqu'à 2000 €		Jusqu'à 3000 €	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Séances sans recettes	39,71	49,64	64,53	80,67	104,25	130,31	173,75	217,18
Jusqu'à 6 €	64,53	80,67	83,40	104,25	129,07	161,34	217,19	271,49
Jusqu'à 12 €	83,40	104,25	129,07	161,34	173,75	217,20	260,63	325,79
Jusqu'à 20 €	129,07	161,34	173,75	217,20	213,47	266,83	325,79	407,25



# FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

CONCERTS ET  
SPECTACLES DE  
VARIÉTÉS

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

## Forfaits HT par manifestation

Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue	Montant du budget des dépenses TTC							
	Jusqu'à 1000 €		Jusqu'à 1500 €		Jusqu'à 2000 €		Jusqu'à 3000 €	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Séances sans recettes	39,71	49,64	64,53	80,67	104,25	130,31	173,75	217,18
Jusqu'à 6 €	64,53	80,67	83,40	104,25	129,07	161,34	217,19	271,49
Jusqu'à 12 €	83,40	104,25	129,07	161,34	173,75	217,20	260,63	325,79
Jusqu'à 20 €	129,07	161,34	173,75	217,20	213,47	266,83	325,79	407,25



# FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

## BALS ET SEANCES DANSANTES

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

Forfaits HT par manifestation								
Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue	Montant du budget des dépenses TTC							
	Jusqu'à 1000 €		Jusqu'à 1500 €		Jusqu'à 2000 €		Jusqu'à 3000 €	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Séances sans recettes	39,71	49,64	64,53	80,67	83,40	104,25	182,42	228,03
Jusqu'à 6 €	64,53	80,67	83,40	104,25	129,07	161,34	260,62	325,78
Jusqu'à 12 €	129,07	161,34	173,75	217,20	213,47	266,83	288,86	361,08
Jusqu'à 20 €	212,82	266,03	258,14	322,67	302,83	378,53	381,18	476,48



# FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

## REPAS EN MUSIQUE

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

Forfaits HT par manifestation								
Prix du couvert (service compris)	Nombre de convives							
	Jusqu'à 100		Jusqu'à 150		Jusqu'à 200		Jusqu'à 250	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Jusqu'à 15 €	39,71	49,64	64,53	80,67	83,40	104,25	130,32	162,90
Jusqu'à 22 €	64,53	80,67	114,18	142,72	153,89	192,36	234,58	293,22
Jusqu'à 30 €	74,46	93,07	148,93	186,17	213,47	266,83	304,07	380,09
Jusqu'à 40 €	94,32	117,90	188,65	235,82	258,14	322,67	382,24	477,79



# ÉVÉNEMENTS AVEC FOND SONORE MUSICAL

Valeur 2016-2017

<b>Événements à entrée libre (tarif réduit)</b>	
<b>Manifestations commerciales, récréatives, culturelles, sportives, politiques</b>	Sonorisation des rues, ou des stands individuels dans les salons/foires/expos
51,65 € HT / jour	51,65 € HT / semaine
<b>Événements à entrée payante suivant la jauge (ou capacité d'accueil) ou à défaut la fréquentation (antérieure ou attendue) (tarif réduit)</b>	
Jauge jusqu'à 3000 spectateurs	70,43 € HT / jour
Jauge jusqu'à 10000 spectateurs	106,12 € HT / jour
Jauge jusqu'à 50000 spectateurs	169,04 € HT / jour
Jauge jusqu'à 100000 spectateurs	281,74 € HT / jour
Au-delà de 100000, par tranche de 25000	93,91 € HT / jour



# SÉANCES À TARIFICATION PROPORTIONNELLE

## PRINCIPALES NOUVEAUTÉS INCLUSES DANS LE NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD AU 01/01/2016

LES DROITS D'AUTEUR SONT DETERMINES PROPORTIONNELLEMENT AUX RECETTES REALISEES, OU AUX DEPENSES ENGAGEES A TITRE DE MINIMUM ET POUR LES SEANCES SANS RECETTES

### 3 CATÉGORIES DE SÉANCES AUXQUELLES CORRESPONDENT 3 TAUX

CATEGORIE DE SÉANCES	PRINCIPAUX TYPES DE SEANCES	TAUX (TARIF GÉNÉRAL, MUSIQUE VIVANTE)	TAUX ADHÉRENT (MUSIQUE VIVANTE)
<b>Concerts, spectacles musicaux</b>	Concerts et spectacles de variété	11 %	<b>7,7 %</b>
	Concerts de musique symphonique, folklorique et traditionnelle		
	Bals, séances dansantes		
	Comédies musicales, spectacles musicaux		
	Repas en musique		
<b>Spectacles à pluralité de genre artistique</b>	Ballets, spectacles chorégraphiques	5,50 %	<b>3,85 %</b>
	Spectacles de cirque traditionnel et contemporain		
	Spectacles d'illusion, de prestidigitation		
	Spectacles à caractère historique		
	Projections de film avec accompagnement musical par musiciens		
	Sons et lumières		
<b>Audiovisuel et spectacles avec musique d'accompagnement</b>	Projections audiovisuelles occasionnelles	2,50 %	<b>1,75 %</b>
	Musique de scène		
	Spectacles tauromachiques		
	Repas avec simple musique de fond		

**Rappel :**  
réduction de 20% pour déclaration préalable  
réduction protocolaire de 12,5%





# SÉANCES À TARIFICATION PROPORTIONNELLE

## PRINCIPALES NOUVEAUTÉS INCLUSES DANS LE NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD AU 01/01/2016

### FRAIS D'APPROCHE

Les frais d'approche ne font plus partie des composants du **budget artistique**

### GRATUITÉS

le système de réintégration disparaît au profit d'une majoration des droits calculés sur les recettes en fonction de la part de gratuits :

Proportion des offerts au regard des payants :	jusqu'à 10%	jusqu'à 15%	jusqu'à 20%	plus de 20%
Majoration :	2,5%	5%	10%	15%

### VIDÉOTRANSMISSION

Les séances de vidéo-transmissions sont intégrées au corps de barèmes avec une nouvelle tarification : taux « musique vivante » correspondant au type de spectacle retransmis avec un abattement de 25%



# DISPOSITIONS PROTOCOLAIRES

## OBLIGATIONS DE L'ADHÉRENT :

Être en mesure de justifier sa qualité d'adhérent (sauf si présent dans le listing national)

Signer le Contrat Général de Représentation avant la séance  
et

Respecter les dispositions contractuelles et protocolaires :

- *déclaration préalable de la séance*
- *payer le forfait avant la séance*

*ou*

- *signer le contrat*
- *remettre les états de recettes et*

*dépenses*

- *remettre le programme (musique live) -*
- *régler les droits dans les délais*

## OBLIGATIONS DE LA FEDERATION :

**Communication et information auprès de ses membres**

**Remise de la liste des adhérents au niveau national**

**Saisine obligatoire de la Fédération en cas de litige**

**Réunion de la commission paritaire pour règlement amiable des litiges**

MERCI !

